

**Compte rendu des réunions de Directeurs
du lundi 8 décembre 2008
Collège J. Cartier d'Issou**

1) Base élève.

Présentation du nouveau dispositif de sécurisation de « Base élèves » sous la forme d'une clé OTP.

Remise des clés individuellement à chaque directeur/trice.

Présentation du fonctionnement de ce nouvel outil de sécurité par M. Vannier, ATICE de la circonscription.

2) Carte scolaire.

Les opérations de la carte scolaire qui commençaient habituellement fin novembre, sont repoussées à la période février ou mars 2009.

3) Evaluations nationales CE1 et CM2.

Présentation des modalités retenues pour les futures épreuves des évaluations nationales CE1 et CM2. Un document présentant le calendrier prévu, les modalités de passation, de correction et d'analyse des résultats est mis en ligne sur le site de la circonscription :

www.ien-mantes-la-ville@ac-versailles.fr (rubrique « documents de circonscription », chapitre « Evaluations »)

Les épreuves de l'évaluation CM2 se dérouleront entre le 19 et le 23 janvier 2009 (entre le 25 et le 30 mai pour celles de CE1).

4) Livret scolaire

Présentation des annexes du livret scolaire qui sont désormais à joindre au livret d'évaluation de chaque élève.

La circulaire n° 2008-155 du 24/11/08 (BO n° 45 du 27 novembre 2008) donne toutes les indications et consignes quant à la mise en œuvre de ce livret scolaire.

5) Protection de l'Enfance

Rappel des modalités de signalement pour les enfants qui sont en danger ou en risque de l'être. Présentation du nouveau circuit de transmission des informations après la création de la CCIP (Cellule Centralisée des Informations Préoccupantes)

6) Signalement des incivilités

Rappel des procédures à suivre. Le nouveau document de signalement est mis en ligne sur le site de la circonscription. Il est à renseigner quand c'est nécessaire et à transmettre à l'Inspection uniquement par internet.

7) Sécurité dans les écoles

Les directeurs/trices sont invités à être très vigilants sur les conditions de sécurité des élèves à l'intérieur des écoles. Les situations sont à envisager dans les cas extrêmes où des enfants peuvent, par exemple, échapper à la surveillance des adultes.

8) CLIS

Les conventions de l'ensemble des CLIS de la circonscription sont à reprendre. Une réunion aura lieu pour les directeurs/trices concernés le jeudi 18 décembre à 9h00, à l'Inspection.

9) Droit à l'image.

Il y a lieu d'être particulièrement vigilant quant à l'utilisation de l'image des enfants de vos écoles et sur la mise en ligne de photographies sur le site internet d'école.

Un document est mis en ligne sur le site de la circonscription pour rappeler le cadre légal de cette utilisation et un exemple d'autorisation à faire compléter aux parents est également fourni.

10) Aide personnalisée

Un tour de table à lieu pour faire un premier bilan de la mise en œuvre de l'aide personnalisée qui a lieu pendant les 60 heures.

Un questionnaire destiné à réaliser une évaluation plus fine du dispositif en pointant les points positifs et les difficultés rencontrées sera communiqué aux écoles à la fin de deuxième trimestre. Un groupe de travail se réunira avant cette date pour élaborer le questionnaire. Six directeurs/trices de différentes communes se sont porté(e)s volontaires pour participer à ce groupe de travail.